

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 18 (1873)
Heft: (4): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Revue de la presse militaire
Autor: Boguslawski, A. von
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-333394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de l'artillerie en enlevant les positions préalablement canonnées par cette dernière. L'opinion déjà émise avant la guerre, dans un ouvrage connu *Examen tactique rétrospectif de la campagne de 1866*, à savoir que la victoire serait à celui qui aurait une artillerie supérieure ou qui saurait le mieux employer la sienne, n'a pas été confirmée par l'expérience.

L'artillerie préparait l'attaque, prenait part à toutes les phases du combat, mais l'action décisive était toujours réservée à l'infanterie. Les Français se rejettent toujours sur la supériorité de l'artillerie allemande : ce sont des phrases qui les consolent de leurs défaites. D'ailleurs si l'artillerie allemande a réussi en plusieurs circonstances à arrêter par son feu seul les attaques des Français, cela ne prouve que contre leur ordre de bataille, et, du reste, ces succès partiels de notre artillerie n'ont jamais été décisifs.

Le rôle de la cavalerie sur les champs de bataille est et reste limité. Quant elle y paraît, c'est pour soutenir l'infanterie ; presque toujours elle agit avec à propos et énergie.

Les guerres de 1859 et de 1866 ne nous avaient presque montré que des combats d'infanterie faiblement appuyés par l'artillerie ; mais dans la guerre de 1870 l'artillerie allemande a joué un rôle presque aussi important que dans la guerre de l'indépendance et dans les autres guerres de Napoléon I^{er}, où toutefois, malgré l'énergie et l'intelligence du concours de l'artillerie, le rôle principal est resté à l'infanterie.



REVUE DE LA PRESSE MILITAIRE.

Au nombre des journaux militaires que ces dernières années ont vu naître en France, nous remarquons l'*Armée française*, journal illustré des armées de terre et de mer, qui atteint maintenant sa deuxième année.

A côté de plusieurs articles moins importants nous trouvons dans les derniers numéros de ce journal une étude sérieuse et intéressante sur « l'emploi des chemins de fer par les armées. » Les chemins de fer prennent de jour en jour une importance plus grande pour les choses de la guerre et à ce titre on ne saurait trop étudier ce sujet. Le journal que nous citons donne spécialement quelques détails sur l'attaque et la défense des lignes ferrées et sur les reconnaissances que l'assaillant doit en faire avant de songer à les utiliser. L'officier chargé de ce soin s'assurera en particulier du parallélisme des rails, du système de construction de la voie, de l'état de celle-ci, de l'état des travaux d'art, des gares ; les tunnels seront l'objet d'un examen attentif. La question de la largeur de la voie est également capitale, puisque de là dépend le genre de véhicule qu'on pourra y amener pour remplacer ceux que l'ennemi aura détruits ou emmenés.

Cette question des chemins de fer fait également l'objet d'un remarquable article que nous trouvons dans le n° 255 du journal de l'*Armée belge*, qui étudie plus spécialement leur emploi dans la guerre franco-allemande de 1870.

Après avoir montré en général les importants services que peuvent rendre les chemins de fer en temps de guerre, l'auteur étudie la manière dont les belligérants les ont utilisés dans la dernière guerre et rend pleine justice à l'administration allemande qui seule a su en tirer la plus grande somme possible de services. Il y a eu cependant des critiques graves et l'expérience doit amener des changements et des modifications spécialement dans le transport des subsistances.

Pour prévenir les causes d'interruption et de désordre on recommande les précautions suivantes :

1° Préparer à l'avance des tableaux indicateurs, renseignant la date et l'itinéraire des expéditions de subsistances.

2° Faire exercer un contrôle rigoureux par l'administration militaire sur la date des livraisons et le trajet qu'elles ont à effectuer. Un officier devrait être chargé, dans chaque gare de destination, de surveiller le prompt débarquement des waggons, diriger les provisions sur les lieux d'emplacement des troupes ou emmagasiner celles qui seraient inutiles ou superflues.

3° Donner des ordres rigoureux et uniformes aux administrations de lignes pour qu'elles n'acceptent, en dehors des heures d'ouverture des bureaux, que des marchandises dont le transport soit payé d'avance et sous la condition expresse qu'elles soient renseignées par des lettres de voiture en bonne et due forme, établies pour chaque waggon chargé.

4° Prendre des mesures exceptionnelles pour les cas insolites, de manière que l'expédition soit facile, prompte et discrète, et que le paiement du transport soit calculé par essieu et par lieue, sans avoir égard à la nature du chargement.

L'auteur ajoute de nombreux détails sur les transports de blessés par chemins de fer en recommandant spécialement le système wurtembergeois, avec ses trains-ambulances contenant de 150 à 200 blessés. Les bancs avaient été remplacés par deux étages de brancards, les uns reposant sur de petits coussins en étoupe ou en poil de vache, les autres suspendus au moyens de sangles entrecroisées.

Des reproches très vifs sont adressés à l'administration de la guerre prussienne qu'on accuse d'avoir cruellement négligé la question du transport des blessés et des prisonniers de guerre.

Après avoir examiné quelques autres points, entr'autres celui du rétablissement des voies ferrées, l'auteur arrive aux conclusions suivantes :

1° Augmentation des moyens d'exploitation des voies ferrées.

2° Prise en considération des intérêts militaires dans toutes les questions de chemins de fer.

3° Intervention d'une direction centrale dans le transport des subsistances et du matériel de guerre.

4° Aménagement convenable des voitures désignées à l'avance pour le transport des blessés.

5° Instruction de la cavalerie dans l'art de détruire et de rétablir les voies ferrées.

6° Organisation d'un personnel exclusivement militaire pour l'exploitation en temps de guerre.

Mentionnons encore dans le même journal une étude sur la tactique des Prussiens ; l'auteur examine d'abord leur organisation et leur tactique, leur formation de combat, puis leur manière de combattre présentant trois phases distinctes : un combat de tirailleurs, puis des manœuvres du gros de l'armée cherchant son point d'attaque et tâchant par d'habiles manœuvres de parvenir au front ennemi dans une situation avantageuse. Enfin quand le moment décisif est arrivé le gros se porte rapidement à la hauteur des tirailleurs, les colonnes de compagnie se déploient au pas de course et ouvrent un feu terrible (de salves).

L'auteur attribue principalement les succès des Prussiens à trois choses :

1° Manœuvres habiles jusqu'au moment décisif en profitant du terrain.

2° Rapidité d'exécution.

3° Dressage des hommes dans une seule formation, dans le but de les faire coopérer mécaniquement au combat, même quand l'existence du danger paralyse leurs facultés.

Nous retrouvons les mêmes idées dans un article du *Bulletin de la Réunion des officiers*, journal hebdomadaire paraissant à Paris.

Dans un article sur les manœuvres de septembre autour de Reims, exécutées par les troupes allemandes d'occupation, l'année dernière, l'auteur décrit cette tactique et développe en outre le principe suivant, auquel les troupes ont constamment obéi : On ne doit jamais après l'avoir défendue énergiquement et quand même l'ennemi serait parvenu à s'en approcher considérablement, abandonner une bonne position avec une précipitation qui peut jeter le désordre dans les troupes.

L'observation de ce principe produit un double résultat :

1° On habitue les troupes à attendre de pied ferme les attaques et à se considérer comme invincibles quand elles occupent de bonnes positions ; d'autre part, quand on les porte en avant pour enlever une position, on arrive à leur faire croire qu'elles ne peuvent être repoussées, ni forcées à plier.

2° On fait disparaître tous les éléments de désordre et de confusion qui sans cela n'ont que trop d'occasions de surgir dans une retraite un peu précipitée et qui ne tardent pas à faire oublier aux hommes les sages leçons qu'on leur a inculquées.

(A suivre).

G.

BIBLIOGRAPHIE.

Ueber Organisation des Gesundheitsdienstes der eidg. Armee. Bemerkungen zum bezüglichen Referat des Herrn eidg. Oberst Rothpletz, von Divisionsarzt H. Schnyder, eidgen. Oberstlieut.

Monsieur le rédacteur,

Lorsque je me permis, le 29 octobre (voir n° 21) de vous adresser mes critiques au sujet du projet d'organisation sanitaire de Monsieur le colonel Rothpletz et entr'autres de recommander la conservation de notre ambulance actuelle, les commissions désignées pour étudier cette organisation étaient précisément réunies et l'un des médecins de division les plus expérimentés de l'armée avait déjà présenté un projet d'organisation bien étudié et tendant au même but.

Quoique bien opposées à celles de la conférence des médecins de division (octobre 1871) et à celles de l'honorable colonel, ces propositions bien développées ont obtenu la majorité de la commission. C'est pour légitimer ce succès auprès de ses confrères et du public militaire, ainsi que pour combattre surtout les propositions R. que le D^r Schnyder, lieut.-col., a cru devoir rédiger les propositions et les motifs d'opposition au projet R. dans une brochure qui a paru en novembre.

Abondant personnellement dans son sens, je ne pense pouvoir faire mieux que de vous donner un court résumé de ce travail très-érudit et consciencieux.

Le D^r Schnyder fait observer avec raison, au colonel R., que le service sanitaire ne doit pas permettre que le traitement des *malades* soit négligé à cause du traitement des *blessés*. Il arrive souvent même que le traitement des malades acquiert une beaucoup plus haute importance que celui des blessés : ce fut le cas dans la guerre du Balkan, dans celle de Crimée et pendant les sièges de Metz et de Paris. Le nombre des malades peut varier infiniment et les moyennes fournies par M. le colonel R. pour le nombre des blessés ne suffisent pas pour l'établissement d'un service sanitaire, qui comme il le dit fort bien « ne peut pas être moulé sur une forme fixe, mais qui doit au contraire posséder une organisation très-flexible, » Pour cela tout le personnel sanitaire doit être placé sous la direction centrale du médecin en chef (soit du Département militaire fédéral). Les soins médicaux et chirurgicaux ne pouvant pas être donnés auprès des corps, il faut que des établissements sanitaires mobiles viennent à la *rencontre* des malades et des blessés gravement atteints, tandis que ceux qui ne le sont que légèrement sont expédiés aux hôpitaux plus éloignés. C'est précisément en vue des grandes fluctuations dans le nombre des malades et des blessés que les ambulances ne doivent être ni trop lourdes ni trop considérables et que cependant leur organisation doit être telle qu'en cas de besoins